

**Laura Delavaud**

## **Tentative de création d'un nouveau « centre » : La lutte politique et artistique d'imposition d'une nouvelle référence**

La politique de la ville de Nantes en matière d'arts plastiques met aujourd'hui l'accent sur une double volonté. D'une part, une politique ambitieuse en matière d'art contemporain, d'autre part une politique en faveur d'autres formes esthétiques qui échappent à la classification d'art contemporain mais qui, pour la plupart, échappent aussi à celle d'amateurisme.

On peut demander pourquoi la municipalité fait preuve de cette double volonté et aussi comment elle se manifeste du point de vue de la diffusion, si, à cette segmentation des formes d'art, correspond une segmentation des structures de diffusion et des agents. Une hiérarchie des structures de diffusion est ainsi perceptible : face aux galeries « boutiques » (« art mineur »), « art moyen » et « art majeur » se partagent l'espace de manière inégale. Bien que le discours des politiques et notamment celui de l'adjoint à la culture, mette en avant l'importance de soutenir toutes les formes d'art, on constate néanmoins que, plus l'on s'élève dans la hiérarchie, plus l'apport des collectivités locales (en l'occurrence la Commune et l'Etat) est important. De la sorte, le soutien à l'art contemporain doit être replacé dans une politique municipale qui ambitionne une visibilité au niveau européen voire au delà. L'art contemporain dont la définition même inclut des caractéristiques internationales comme le montre Alain Quemain<sup>1</sup> est alors perçu comme art légitime, légitimant ceux qui le reconnaissent et permettant l'accès à une visibilité internationale.

---

<sup>1</sup> Alain Quemain précise que la définition même de l'art contemporain « sous-entend généralement l'insertion dans des réseaux internationaux, la reconnaissance à l'échelle internationale ». Alain Quemain, *L'art contemporain international : entre les institutions et le marché (le rapport disparu)*, Jacqueline Chambon/Artprice, Nîmes, 2002, p.18.

L'art contemporain existant en région grâce à l'intervention des pouvoirs publics pose ainsi la question des rapports entretenus entre l'espace politique et l'espace artistique ainsi que celle des incidences de ces rapports sur le niveau artistique local. Dans cette optique, il m'a semblé indispensable de décrire les contextes politique et artistique de manière à comprendre les mécanismes à l'oeuvre dans les relations entre ces deux pôles.

### **Entre décentralisation et internationalisation : la création d'une métropole**

Si l'art contemporain est longtemps resté l'apanage de l'Etat, on a assisté, ces dernières années, par un processus de décentralisation, à une « municipalisation de la culture » décrite par Philippe Urfalino<sup>2</sup>.

En effet, le pouvoir de l'Etat s'est considérablement estompé au profit des collectivités locales par la décentralisation dont nous rappellerons brièvement les grandes lignes, et, d'autre part, par l'insertion dans des logiques européennes.

Le champ politique national a été marqué, depuis la loi Defferre de 1982, par un processus de décentralisation qui a renforcé l'autonomie des collectivités territoriales vis-à-vis de l'Etat. Cette loi, ainsi que l'ensemble des textes relatifs au transfert de compétences et à leurs répartitions entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, a entraîné une interdépendance des collectivités ainsi qu'une réduction du poids de l'Etat par l'amenuisement de sa tutelle administrative.

---

<sup>2</sup> Philippe Urfalino, *L'invention de la politique culturelle*, Hachette, coll. Pluriel, Paris, 2004, chap. 10, pp. 309-334.

En 1992, la loi relative à l'administration territoriale de la République (loi ATR) renforce l'interdépendance des collectivités locales en créant de nouvelles structures de coopération entre les communes, les communautés de communes et les communautés de villes. Cette mesure sera ensuite renforcée par la loi Pasqua de 1995 qui entendait coordonner les politiques locales sur un plan national et local par la création d'un schéma national d'aménagement du territoire, de schémas régionaux d'aménagement et de développement du territoire ainsi que l'invention de la notion de « pays ». Cette loi sera elle-même complétée par la loi Voynet de juin 1999 dans laquelle la notion de « pays » est définie comme une entité cohérente sur le plan géographique, culturel, économique ou social, un conseil de développement est constitué dans le but de faire émerger collectivement un projet de développement durable, de plus les schémas nationaux d'aménagement et de développement du territoire seront délaissés au profit de neuf schémas de services collectifs thématiques (enseignement supérieur, transports de voyageurs, culture, énergie, information et communication, espaces naturels et ruraux, sport, services sanitaires), ces schémas, élaborés à un horizon de vingt ans, ont été approuvés en 2002. La loi Chevènement de juillet 1999 renforcera la notion d'intercommunalité en remplaçant les communautés de villes et de districts par les communautés de communes, les communautés d'agglomérations destinées aux zones urbaines d'au moins 50 000 habitants ainsi que les communautés urbaines pour les agglomérations d'au moins 500 000 habitants. En décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi SRU) débouche d'une part sur l'attribution aux régions de l'organisation et du financement des services de transports ferroviaires et d'autre part sur la création de nouveaux documents d'urbanisme, les schémas de cohérence territoriale (SCOT) ainsi que les plans locaux d'urbanisme (PLU) qui ont avant tout pour mission de promouvoir un développement urbain plus respectueux de l'environnement.

Forts de ces nouvelles compétences, les différents groupements de collectivités locales se

pensent comme des entités relativement indépendantes et en concurrence pour s'imposer au niveau national mais aussi, dans certains cas, au niveau international. D'autant plus que le processus de décentralisation a également permis aux collectivités territoriales de coopérer à un niveau international sans passer directement par l'Etat dans le cadre de la loi de la « coopération décentralisée » du 6 février 1992 qui reconnaît juridiquement le droit aux collectivités locales françaises de "conclure des conventions avec des collectivités territoriales étrangères et leurs groupements, dans les limites de leurs compétences et dans le respect des engagements internationaux de la France".

Nantes et l'ensemble du territoire qui lui est lié, la Métropole Nantes St-Nazaire n'échappent pas à cette volonté d'internationalisation. L'accès à une reconnaissance européenne passe par la nécessité de constituer un territoire socialement et économiquement puissant, un espace géographique attractif par le dynamisme de ses secteurs d'activités (notamment secondaire et tertiaire), et par son accessibilité (développement des voies express et de l'accès par TGV). Les lois de décentralisation ont permis aux différentes communes de ce territoire de se fédérer pour accéder à cette visibilité.

La directive territoriale d'aménagement (DTA) de l'estuaire de la Loire de même que le schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la métropole Nantes-St-Nazaire mettent l'accent sur « l'affirmation du rôle de Nantes-St-Nazaire comme métropole européenne au bénéfice du Grand Ouest »<sup>3</sup>. La visibilité européenne de la métropole est perçue comme une condition de son développement : « Plus elle sera visible, plus elle pourra prétendre accueillir les sièges sociaux de grandes entreprises, attirer des chercheurs, développer des activités de conception et de direction qui ont un effet d'entraînement sur les activités de production et de services... »<sup>4</sup>. L'ambition est donc d'accroître la visibilité de la

<sup>3</sup> Directive territoriale d'aménagement de l'estuaire de la Loire, consultation des personnes publiques associées, novembre 2003, pp. 36-40.

<sup>4</sup> SCOT Métropole Nantes Saint-Nazaire, Concertation publique : Diagnostic, Novembre 2004, p. 28.

ville dans un espace que l'on souhaite le plus vaste possible, national certes mais surtout européen, dans un objectif de développement global.

Si la communauté urbaine de Nantes a besoin, pour atteindre cette reconnaissance, du soutien des autres agglomérations ou communautés de communes, elle reste la source d'impulsion et la référence pour l'extérieur. L'idée d'une métropole européenne est fortement mise en avant par la municipalité nantaise. On le constate : dans le magazine de l'information municipale « Nantes Passion » : Jean-Marc Ayrault y affirme l'importance de nouveaux logo et slogan (Nantes, une ville d'impulsion) pour marquer « la dimension européenne »<sup>5</sup> de la ville. Il déclare également dans *L'Humanité*, vouloir « faire de l'agglomération une métropole européenne »<sup>6</sup>. Cette idée est aujourd'hui un leitmotiv de la politique nantaise qui commence à porter ses fruits puisqu'une « étude conduite pour la Datar (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) a estimé en 2003 que Nantes faisait partie des 29 villes françaises qui comptent dans l'Union européenne. » Mais, selon ce même rapport, « la métropole atlantique n'a pas la même puissance, le même rayonnement, la même attractivité que des villes telles que Hambourg, Florence, Barcelone ou Copenhague. Conscient du fait que sa ville souffre d'une situation géographique excentrée par rapport aux grands courants d'échanges avec l'étranger, la municipalité multiplie donc les initiatives pour combler ce handicap »<sup>7</sup>. L'extension de la sphère d'influence de la ville par l'extension géographique vers l'Ouest et la création d'une métropole en est une, mais d'autres actions sont également menées pour favoriser la visibilité et les échanges internationaux, comme, par exemple, la création d'un nouvel aéroport, le réaménagement de l'île de Nantes pensée comme un pôle de développement, etc. Qu'en est-il de la culture et de l'art contemporain dans cette dynamique d'ouverture à l'international ?

---

<sup>5</sup> *Nantes passion*, le magazine de l'information municipale, n°154, avril 2005, p. 3.

<sup>6</sup> *L'Humanité*, 7 juillet 2001.

<sup>7</sup> « Où vit-on le mieux en France ? 1ère Nantes : L'indétrônable », *Le Point*, 09/01/04, n°1634, p. 48.

La culture comme facteur d'internationalisation

A Nantes, la municipalisation de la culture a connu un formidable essor depuis l'arrivée de Jean-Marc Ayrault à la mairie. La part du budget qui lui est consacrée est aujourd'hui de 14%<sup>8</sup> et nombres de journaux relèvent le « dynamisme culturel » de la ville. On peut se demander pourquoi les élus locaux ont fortement investi ce domaine et aussi de quelle manière ils s'y sont pris.

L'évolution de la politique culturelle nationale a eu des répercussions sur le plan local, en effet, le discours sur la culture et l'intervention publique du ministère se sont propagés aux collectivités locales et, en particulier, aux communes. C'est ce que montre Philippe Urfalino à propos de la municipalisation de la culture qu'il caractérise comme « l'autonomie croissante du pouvoir des villes et des maires urbains qui affecte le pouvoir traditionnel entre centre et périphérie. »<sup>9</sup>, s'il souligne l'importance de la structure de la population par rapport à l'offre culturelle, une forte proportion de « professions à composante intellectuelle et de la population étudiante se traduisant par une augmentation de la demande culturelle potentielle », il met également l'accent sur l'utilisation de la culture comme capital symbolique à des fins politiques : « l'exigence devenue légitime d'un soutien municipal à la culture a fait de la politique culturelle un objet possible de la gestion de l'image de l'équipe municipale et surtout du maire ». A Nantes, il

---

<sup>8</sup> La seule étude comparative sur les dépenses culturelles des communes dont j'ai pu disposer remonte à 1993 et montre que la part du budget consacrée à la culture est de 14.1% pour les « très grandes villes » (villes qui comptent en moyenne 350000 habitants - dont Nantes avec 13.2% du budget consacré à la culture) et de 13.4% pour les « grandes villes » (celles qui compte en moyenne 150000 habitants). Des écarts pouvaient alors apparaître entre les « très grandes villes », certaines pouvant consacrer à la culture jusqu'à 27.5% de leur budget (comme Bordeaux), d'autres seulement 8.5% (comme Marseille). Les dépenses culturelles des villes, rapport commandité par le ministère de la culture et de la communication, 1993, disponible sur Internet <http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-devc/dc113c.pdf>.

<sup>9</sup> Philippe Urfalino, *L'invention de la politique culturelle*, Hachette, coll. Pluriel, Paris, 2004, p. 310.

semble que la gestion de l'image de la ville soit privilégiée pour favoriser son attractivité et son développement. Comme le soulignent les auteurs du rapport *Les collectivités territoriales vers une politique de relations culturelles internationales* ?, l'une des principales motivations à l'ouverture internationale de la politique culturelle est d'offrir à la ville « une audience et des relations culturelles internationales [...] considérées comme des éléments indispensables pour éviter la relégation des laissés-pour-compte de la mondialisation. Les opérations culturelles prestigieuses sont alors mobilisées [...] pour ancrer la collectivité dans un réseau international »<sup>10</sup>. Officiellement, les raisons invoquées pour justifier cette politique d'internationalisation portent sur les avantages que les artistes et la population peuvent en retirer. Jean-Louis Bonnin, directeur général à la culture insiste sur « l'appropriation d'autres imaginaires » par les artistes et le développement d'une « mentalité de découverte et d'échange » chez le public ainsi qu'une prise en compte des communautés étrangères par une meilleure connaissance de leur culture, la culture devenant de la sorte un « ciment entre les communautés ». Mais Jean-Louis Bonnin ne nie pas, bien qu'en l'amenuisant, le rôle essentiel de la culture dans le « développement des villes » et dans leur « notoriété » : « ce n'est pas le but premier mais ce n'est pas non plus sans intérêt »<sup>11</sup>.

Saisir l'apport de la culture dans la politique d'une ville telle que Nantes suppose aussi d'appréhender la mise en place de la politique culturelle et d'éclairer les choix qui permettent à la culture d'avoir ces vertus. La culture à Nantes serait, en effet, pensée à travers les objectifs qu'on lui assigne : tous les choix concourraient à établir des liens avec l'international et ce, d'autant plus en matière d'art contemporain dans la mesure où cette

---

<sup>10</sup> Michel David, Vincent Dubois, Guy Saez, *Les collectivités territoriales vers une politique de relations culturelles internationales* ?, Observatoire des politiques culturelles, juin 1996, p.22.

<sup>11</sup> « La création a besoin de confrontation » entretien avec Yannick Guin, adjoint à la culture et Jean Louis Bonnin, directeur général à la culture, *La lettre culturelle*, n°7, Import export, action culturelle internationale, juin 2004.

forme d'art induit, par définition, un caractère international.

Métropole de Nantes, art contemporain : vers une visibilité internationale

L'art contemporain fonctionne dans un espace internationalisé : comme le précise Alain Quemin, la définition même de l'art contemporain « sous-entend généralement l'insertion dans des réseaux internationaux, la reconnaissance à l'échelle internationale »<sup>12</sup>. De la sorte, la crédibilité artistique est essentiellement accordée à des oeuvres et des artistes transnationaux qui ont acquis une visibilité dans les centres de consécration que sont aujourd'hui les Etats-Unis, l'Allemagne ou encore les grandes manifestations internationales telles que la Foire de Bâle, la biennale de Venise, la Documenta de Kassel, etc.

Cette dimension internationale revêt en France un aspect d'autant plus stratégique que les artistes français sont en position dominée dans cet espace et que tous les efforts concourent à replacer la France sur le devant de la scène internationale<sup>13</sup>. L'espace artistique

---

<sup>12</sup> Alain Quemin, *L'art contemporain international : entre les institutions et le marché (le rapport disparu)*, Jacqueline Chambon/Artprice, Nîmes, 2002, p.18.

<sup>13</sup> De nombreuses études affirment l'existence de déclin artistique de la France depuis les années 60, avec notamment la consécration de Robert Rauschenberg à la Biennale de Venise, jusqu'alors chasse gardée des français. Si Annette Messenger a remporté le Lion d'or à Venise, les médias n'ont de cesse de souligner la faible participation française à cette 51ème biennale. Un exemple parmi d'autres, l'article du *Monde* daté du 11 juin 2005, titre « Les artistes français contemporains s'exportent mal » et insiste sur le fait que « sur les quatre-vingt-onze créateurs sélectionnés, un seul est français » et que « cela fait des années que la France déplore la faible représentation de son art à l'étranger. Avec cette Biennale de Venise, la tension monte un peu plus. Au point que l'AFAA, qui vient de créer un comité export pour les arts visuels afin d' « analyser la présence des artistes français à l'étranger », devait organiser à Venise, le 10 juin, un débat sur ce sujet. ». Olivier Kaepelin, délégué aux arts plastiques du ministère de la culture et de la communication, considère, dans *Beaux-arts Magazine* que la situation est « dramatique » : « jamais on n'était tombé aussi bas, on est dans un vrai trou ». Claire Guillot (avec

contemporain français souffre, dit-on, de son éloignement par rapport aux zones dynamiques et montre une volonté très forte d'inscription sur la scène internationale : l'art contemporain sous-entendant obligatoirement l'internationalité, la légitimité artistique est alors recherchée par l'internationalisation des choix, chaque musée ou manifestation accordant une large place à l'art contemporain promouvant les mêmes formes d'art et les mêmes artistes. Si on peut supposer que la France, longtemps leader sur le marché de l'art contemporain, cherche par diverses stratégies à améliorer sa position dans le champ de l'art contemporain, qu'en est-il d'une métropole régionale française ? L'intervention de l'Etat par l'intermédiaire de la Drac, pourrait laisser penser que la logique d'internationalisation est réactivée, néanmoins, il faut également compter sur les collectivités locales qui ont acquis de plus en plus de liberté en matière d'action artistique grâce au processus de décentralisation culturelle. Quelle est la position de Nantes ? Le manifeste de Yannick Guin, adjoint à la culture du maire socialiste de Nantes, montre que la ville souhaite et, selon lui, doit prendre part énergiquement à la vie culturelle et artistique. *L'engagement culturel des collectivités locales, manifeste pour une nouvelle étape de la décentralisation*<sup>14</sup> se présente comme un ensemble de conseils destinés aux élus socialistes pour les aider à mettre en place une politique culturelle volontariste (rappelons ici que le poste budgétaire destiné à la culture estimé à 14% du budget est l'un des plus importants de la municipalité nantaise).

En ce qui concerne l'art contemporain à Nantes, l'objectif clairement défini va être de faire accéder les instances qui le promeuvent (et par la même la ville de Nantes) à une visibilité internationale. Cette politique a conduit à la

---

Geneviève Breerette à Venise, Claudine Mulard à Los Angeles et Corine Lesnes à New York), « Les artistes français contemporains s'exportent mal », *Le Monde*, édition du 11/06/05. Emmanuel Lequeux, Stéphanie Moisson, « Biennale de Venise, le temps de la réforme », *Beaux-arts Magazine*, p.82.

<sup>14</sup> Yannick Guin, *L'engagement culturel des collectivités locales, manifeste pour une nouvelle étape de la décentralisation*, éditions In-8°, Nantes, 2000

nomination à des postes clés d'acteurs de renommée internationale, comme la directrice du musée des beaux-arts, Corinne Diserens, qui a explicitement été choisie pour donner au musée un rayonnement international. Les expositions récentes du musée des beaux-arts de Nantes favorisent ce rayonnement par des coopérations avec des institutions étrangères et les artistes choisis sont, souvent, eux aussi, d'origine étrangère. Le Lieu Unique, scène nationale s'inscrit également dans cette perspective d'ouverture : fin 2004, l'exposition *beautés.afriques@nantes* a tenté de « faire connaître à Nantes, à travers un modeste choix d'artistes, la vitalité et la richesse de la créativité panafricaine dont témoignent les deux grandes manifestations d'art contemporain du continent africain : la biennale de Dakar et les 5ème Rencontres de la photographie africaine de Bamako 2003. [...] Cette manifestation a bénéficié du soutien de la Convention AFAA/Ville de Nantes/DRAC des Pays de la Loire. »<sup>15</sup>. Deux artistes chinois ont également été à l'affiche : Du Zhenjun avec l'exposition « *Human Zoo* » (installations interactives) et Wang Du avec l'exposition « *Wang Du ! Parade* » produite grâce à l'association de cinq institutions françaises La Criée à Rennes qui a accueilli l'exposition en janvier 2004, Le Rectangle à Lyon en mars 2004, Les abattoirs à Toulouse en juin 2004, le Palais de Tokyo à Paris en septembre 2004 et enfin le Lieu Unique en été 2005.

Mais l'exemple le plus significatif de ces rapports entre l'art contemporain et la politique dans une même visée d'internationalisation reste le projet « Estuaire » initié par Jean Blaise qui s'inscrit dans la lignée des événements culturels organisés précédemment.

Jean Blaise : « l'action culturelle politique »

L'arrivée de Jean Marc Ayrault à la mairie de Nantes en 1989 fut l'occasion de redynamiser culturellement une ville un peu « endormie » par le mandat du « sécateur maire », comme on surnommait le RPR Michel Chauty pour sa propension à couper les subventions

---

<sup>15</sup> [http://www.lieuunique.com/arts\\_plastiques/fiches/fiche\\_a3.html](http://www.lieuunique.com/arts_plastiques/fiches/fiche_a3.html)

culturelles »<sup>16</sup>. Dans cette mise en place d'une politique culturelle volontariste, Jean Blaise, le directeur du Lieu Unique, scène nationale de Nantes, joue un rôle fondamental. Fondateur du centre d'action culturelle de la Guadeloupe en 1980, Jean Blaise est appelé à Nantes en 1982 pour y créer la dernière maison de la culture de « type Malraux » sous la direction d'Alain Chenard maire socialiste de Nantes. En 1983, Michel Chauty (RPR) est élu maire et le projet de la maison de la culture avorte. Pourtant Jean Blaise décide de rester à Nantes et crée le centre de recherche pour le développement culturel (CRDC) qui sera le support d'un ensemble d'événements :

#### **Le Centre de Recherche pour le Développement Culturel**

Créé en 1984, le CRDC est une association Loi 1901, subventionnée par le Ministère de la Culture et jusqu'en 1989, par les villes de Nantes, Saint-Herblain, Saint-Nazaire, Rezé et Saint-Sébastien. Sa création a constitué une expérience pilote en France.

Depuis 1990, le CRDC, implanté à Nantes et Saint-Herblain, fait partie des 63 scènes nationales. Dès sa création, le CRDC, a cherché à mener des actions pluridisciplinaires originales. Jean Blaise et son équipe veulent découvrir et explorer des nouvelles formes artistiques et rallier les publics les plus larges. Le CRDC investit les différents espaces de la ville, favorise les rencontres artistiques, du plus proche au plus lointain. En juin 1997, le CRDC a installé ses bureaux dans l'ex-usine LU qui a ouvert ses portes le 1er janvier 2000.

#### **Des Allumées à Fin de siècle :**

Événement culturel urbain, le Festival des Allumées a mis en scène chaque automne l'incursion d'une ville étrangère à Nantes pendant 6 ans, durant 6 nuits, de 6h du soir à 6h du matin. '90 Barcelone, '91 Saint-Petersbourg, '92 Buenos Aires, '93 Naples, '94 Le Caire, '95 La Havane (n'a pas pu avoir lieu). Les Allumées ont investi des lieux multiples et insolites, détourné des lieux officiels, récupéré et adapté aux spectacles des lieux de vie (rues, cafés, places, chambres

d'hôtels, hangars, entrepôts, friches du port). La mémoire nantaise était reconvoquée. 250 artistes invités n'étaient pas des valeurs consacrées : ni folkloriques, ni officiels mais porteurs de la culture de leur époque.

Ce vocable intraduisible, décliné au féminin pluriel, Les Allumées, signifie tout aussi bien les lumières dans la nuit, les filles et les cigarettes qu'on allume, l'activité nocturne des grandes métropoles du monde, l'exubérance, l'audace, la déraison et les excentricités de la fête collective et de toutes les expressions culturelles contemporaines : théâtre, mode, musique classique, arts plastiques, littérature, cinéma, vidéo, danse, musique sacrée et rock, rencontres-débats... mais aussi des "clins d'oeil" aux civilisations invitées : club d'échecs avec les Russes, psychanalyse comme Buenos Aires, superstitions napolitaines, hammam arabe pour Le Caire...

#### **Fin de siècle à Johannesburg**

Du 17 au 25 octobre 1997, s'est déroulée à Nantes la première édition du festival Fin de siècle consacrée à Johannesburg, qui faisait suite aux 6 éditions des Allumées (Barcelone, Saint-Petersbourg, Buenos Aires, Naples, Le Caire et La Havane).

Fin de siècle à Johannesburg en chiffres, c'est :

75 000 entrées sur 33 lieux, 400 artistes, écrivains, intellectuels et personnalités de tous milieux, 116 concerts, 18 représentations de théâtre et de danse, 8 expositions d'arts plastiques, 20 débats et conférences.

#### **Fin de siècle à New-York**

Plus de 200 artistes new yorkais invités à Nantes du 30 décembre 1998 au 2 janvier 99 se produisent dans une vingtaine de lieux de la ville, détournés de leur fonction initiale.

Un quartier de Nantes comme un jeu de société géant

Un hôtel devenu Cité d'Artistes

Un château abritant le loft le plus new yorkais de la ville

Une chapelle pour célébrer le multimédia

Un nouvel an 99 sur une esplanade jalonnée de braseros

La ville comme laboratoire de l'art et le studio à ciel ouvert d'une fête étrange

#### **Le Grenier du siècle**

Imaginons que des milliers d'individus participent librement à l'élaboration d'une

<sup>16</sup> Pierre-Yves Lautrou « Les jeunes, Nantes, première de la classe » *L'Express* du 10/05/2004, <http://www.lexpress.fr/info/france/dossier/departement/dossier.asp?id=427639>

collection non raisonnée... Chacun venant déposer dans un..."lieu unique" un objet représentatif de sa vie - ou emblème de son siècle.

Il contribue ainsi, sans le chercher ou au contraire en faisant acte symbolique, de façon sincère, naïve ou au xème degré, dans la sensiblerie ou l'extrême dérision, à la réalisation d'un "musée" qui serait comme le Grenier du siècle...

Le Grenier dont la localisation n'est autre qu'un pan de mur du Lieu Unique a été scellé le 31 décembre 1999 à minuit. Il ne sera réouvert que le 1er janvier 2100 à 17 heures précises et donnera lieu à des festivités auxquelles vous êtes d'ores et déjà invités.

**Source** : Site officiel de la ville de Nantes  
[www.nantes.fr](http://www.nantes.fr)

Dès son arrivée à Nantes, Jean Blaise fait la connaissance de Jean-Marc Ayrault, alors maire de St-Herblain (de 1977 à 1989), une commune limitrophe de Nantes. Après l'élection de Jean-Marc Ayrault à la mairie de Nantes en 1989 leur collaboration se renforce. L'Express classe Jean Blaise dans la « garde rapprochée » d' Ayrault l'élevant au rang de « vrai ministre de la culture de la ville [...] jouant un rôle de conseiller politique auprès de Ayrault » pour conclure que les deux hommes « se savent indispensables l'un à l'autre »<sup>17</sup>. Jean Blaise semble être, en effet, « l'inventeur » des idées porteuses de la politique culturelle nantaise. L'entretien qu'il m'a accordé montre en tout point cette adéquation entre les événements qu'il met en place et leur importance sur le plan politique :

« moi j'ai toujours essayé de privilégier, de penser à des projets qui soient des projets politiques, c'est-à-dire que je ne conçois pas que l'on puisse faire de l'action culturelle sans faire de politique au sens noble du mot, hein, au sens large du mot. Bon. Et toute l'histoire du Lieu Unique, enfin, ça s'appelle maintenant le Lieu Unique, ça s'appelait le CRDC auparavant, qui date de 1982, donc ça

fait maintenant plus de 20 ans et toute notre histoire suit l'histoire politique de la ville de Nantes et maintenant de sa région. [...] par exemple aux Allumées, les Allumées c'était un projet d'action artistique, d'action culturelle, qui est sorti, à un moment donné parce que la ville en avait besoin. Donc les Allumées, c'est une proposition de manifestation culturelle qui a accompagné un projet politique, à savoir que, la nouvelle municipalité de Nantes avait besoin de redonner une identité à cette ville qui avait perdu son industrie, qui avait perdu son économie, qui était restée en sommeil un certain nombre d'années sur le plan culturel aussi, la ville avait besoin aussi de se situer dans le champ européen, dans le champ national d'abord et puis ensuite européen et donc on a proposé une manifestation, une formule qui était juste [insiste sur le terme] à ce moment là, on a proposé les Allumées qui était un festival qui se passait sur Nantes, la nuit, pendant 6 nuits, de 6 heures du soir à 6 heures du matin et qui invitait chaque année une ville du monde différente : Barcelone, Buenos Aires, Le Caire, St-Petersbourg, etc. Et donc ça signifiait d'emblée que Nantes se plaçait sur l'international, c'est-à-dire se mesurait à des villes internationales prestigieuses, très connues, bon évidemment il y a une forte, forte identité. Ce festival était aussi bâti sur l'innovation, sur l'avant-garde, sur les tendances, euh... oui et donc montrer que la ville était en train de changer, qu'elle était en train d'être dans le mouvement. [...] donc là véritablement une action culturelle qui a une fonction politique très clairement.»

On voit bien ici que les « formules » de Jean Blaise, pour reprendre son terme, ont le double avantage d'être à la fois séduisantes sur le plan politique, puisque suscitant une image attractive de la ville tout en la plaçant dans la compétition européenne, mais également riches du point de vue culturel et artistique.

Jean Blaise est par ailleurs un atout dans la logique d'internationalisation puisqu'il peut mobiliser un réseau international. Il est, par exemple, commissaire du festival Hué au

<sup>17</sup> Nicolas de la Casinière, Jean Blaise, le maître de cérémonie, *L'Express*, n° 2763, juin 2004, p. 10 du dossier spécial Nantes.

VietNam en avril 2000<sup>18</sup> ou encore directeur artistique de la première Nuit Blanche à Paris en 2002 où sur les conseils de Christophe Girard, adjoint à la culture de la ville de Paris, Bertrand Delanoë fait appel à lui.

Dans une même logique d'action culturelle et politique, Jean Blaise a été amené à penser le projet de l'Estuaire, ce « *grand projet artistique qui accompagne un grand projet politique* » - celui de la métropole Nantes-St-Nazaire - l'idée d'associer la culture à un territoire devant permettre de l'identifier plus facilement et de favoriser son développement.

Provisoirement intitulé *Estuaire, la limite transversale de la mer*, ce projet prévoit l'installation tout au long de l'estuaire d'oeuvres contemporaines d'artistes internationaux reconnus<sup>19</sup>. Fonctionnant sur le modèle des biennales internationales, Estuaire se renouvellera tous les deux ans à partir de 2007 au cours des mois de juin, juillet, août, avec un budget de 7.5 millions d'euros et prévoyant la visite de plus de 500 000 touristes, spécialistes et amateurs d'art. Cet événement a été pensé par Jean Blaise en relation avec le contexte politique

---

<sup>18</sup> « Dans le cadre de la coopération entre la France et le Vietnam, Jean Blaise, président du CRDC de Nantes, a été nommé commissaire du Festival Hué 2000 qui se déroulera du 8 au 19 avril prochain. L'agitateur culturel nantais et son homologue vietnamienne ont été chargés de concocter le programme des festivités. Philippe Decoufflé et ses artistes [...] mettront en scène les grands dîners donnés sur l'esplanade de la porte principale de la Cité Interdite. Les huit plats du menu traditionnel impérial, seront solennellement annoncés comme des invités de marque en plusieurs langues. Entre les plats, les musiques traditionnelles et certaines danses de la cour alterneront avec des interventions de clowns, raconte Jean Blaise. Au tour des marionnettes de tirer les ficelles de nos imaginaires sur fond de musique traditionnelle. Au tour du soleil de brûler devant le défilé de la styliste Minh Hanh. Spectacles français et vietnamiens s'entrelaceront ainsi pendant 10 jours agrémentés de circuits découverte. » <http://perso.wanadoo.fr/patrick.guenin/cantho/infovn/hue2000b.htm>

<sup>19</sup> Exemples d'artistes déjà sollicités : Felice Varini, Fabrice Hyber, Tadashi Kawamata, Elizabeth Diller/Ricardo Scofidio, Johann Le Guillerm, Duncan Lewis, Philippe Jamet, Patrick Bouchain, Daniel Buren...

de création de la métropole Nantes-St-Nazaire, dont l'un des enjeux affichés est de compter sur le plan européen. Il nous le confie d'ailleurs très volontiers :

« L'estuaire, c'est un projet artistique qui accompagne un grand projet politique qui est celui de la réalisation d'une métropole, de la métropole Nantes-St-Nazaire, voire plus, hein, à plus long terme. Et quand j'entendais parler de cette métropole, quand j'entendais ce discours sur l'Europe, de l'inscription dans l'Europe, sur la masse critique, sur le besoin d'avoir une ville, une métropole d'au moins 500 000 habitants voire 1 million d'habitants pour pouvoir compter en Europe, bon je m'interrogeais et pour moi, il était évident que c'était l'estuaire qui pouvait illustrer, qui pouvait symboliser, parce qu'on agit beaucoup par symbole dans l'action culturelle, bon, qui pouvait symboliser cette idée de métropole, hein, cette idée de liaison entre les deux villes qui était évidente, on part de Nantes, on arrive à St-Nazaire, on arrive sur l'Atlantique, bon. Donc je suis allé voir, parce que ce territoire là n'est pas accessible ou très peu finalement donc j'ai fait la descente en bateau et là j'ai été très séduit, très excité, j'ai senti qu'il y avait un nouveau territoire, une nouvelle donne, une ouverture possible, une conquête possible [...] qu'on a commencé à faire appel à des artistes qui nous semblait convenir à la problématique, c'est un grand mot mais bon, voilà. Par exemple sur la centrale de Cordemais qui est à mi-parcours de l'estuaire, il y a un projet d'éolienne sur cette centrale, je trouve que les éoliennes sont des objets magnifiques, contemporains, qui n'ont jamais été utilisés ou approchés par des artistes, même au niveau international et on a commencé à gamberger, à se demander si des artistes pouvaient intervenir sur une éolienne, on est allé chercher des architectes qui s'appellent Diller et Scofidio, qui vivent à New York, qui avaient déjà travaillé sur des objets extraordinaires, étonnants euh... On est allé voir EDF pour savoir si c'était compatible, si ça pouvait les intéresser, etc., donc c'est un vrai travail sur un territoire et un travail artistique qui dépend du territoire et non pas posé sur le territoire, voilà. Et

l'idée c'est d'avoir une quinzaine d'oeuvres en 2007, l'été 2007, 50% éphémères, 50% pérennes, que cette manifestation revienne tous les deux ans et qu'au bout de trois éditions, c'est-à-dire au bout de six ans, un espèce, je dirais pas d'aménagement, mais de... d'investissement de ce territoire par des artistes et que cet estuaire soit identifié fortement grâce à ces artistes et pas seulement au niveau local mais au niveau européen voire international. Donc c'est à la fois une opération artistique, culturelle, touristique, qui doit tenir compte de l'environnement, qui doit tenir compte des problèmes de l'environnement, qui doit rassembler toutes les collectivités territoriales concernées c'est-à-dire la ville de Nantes, la ville de St-Nazaire, la communauté urbaine de Nantes, la CARENE, c'est la communauté urbaine de St-Nazaire, le département, la région, des communautés de communes sur cet estuaire, il y en a 5 ou 6, donc un énorme projet avec de multiples entrées extrêmement complexes parce qu'on doit tenir compte aussi des gens qui habitent là, des associations qui s'intéressent à ce territoire par exemple la ligue de protection des oiseaux qui est extrêmement puissante et qui est sur des réserves, qui est sur un territoire de recherche, pour elle, extrêmement important, voilà, donc, tout d'un coup, on s'aperçoit qu'un projet artistique nous mène, nous fait nous intéresser à de multiples problèmes, à une complexité incroyable et qu'on en est même à penser un schéma directeur, que c'est un projet qui s'inscrit dans le SCOT, euh... etc., etc., quoi. Il y a de multiples rebondissements et donc tout à fait passionnants. Et qui va toucher réellement les gens, ce ne sera pas des oeuvres dans un musée que viennent voir 2% ou 10% quand on est optimiste, de la population, ce sera des actions, des réalisations qui vont troubler cet ensemble là, qui vont troubler le jeu en fait et qui vont donc intéresser tout le monde, obligatoirement tout le monde parce que ce sera très communiqué [...]on est vraiment dans l'art et la ville et la vie et dans ce que j'appelle l'action culturelle parce que je ne vois pas comment on peut faire autrement

[...]un immense travail de partenariat avec une multitude de partenaires différents. [...]Ils sont tous ok, ils sont tous enthousiastes [...]pour moi c'est un projet d'intérêt général [...]aujourd'hui toutes les communes sont en train de se retourner vers le fleuve, essayer d'avoir, telle commune son embarcadère ou la rénovation de ses quais, ça coûte des fortunes hein, bon. Donc c'est un projet symbolique de ce nouvel intérêt pour l'estuaire qui va booster de multiples petits projets qui auraient pu être en sommeil, enterrés ou bon, donc en un sens il va être fédérateur c'est-à-dire que tout le monde va s'appuyer. On a voté 7 millions et demi d'euros pour monter cette opération, c'est un investissement, ce n'est pas 7 millions et demi d'euros qui vont partir en fumée, hein, donc tout le monde va s'appuyer dessus, donc ça va booster pas mal de projets, ça va beaucoup communiquer sur l'estuaire, sur son identité, sur sa fonction, sur son état, parce qu'il est dans un sale état aussi l'estuaire, les associations pour l'environnement, pour la sauvegarde de l'estuaire vont s'appuyer aussi dessus, sur son économie, sur les entreprises qui sont là, on a dans cet espèce de couloir de 60km de long les plus grandes industries françaises, on a Total, on a Airbus, on a Arcelor, on a Alstom, on a l'Arsenal, on a pff... On les a toutes quoi, les plus grosses, donc c'est extrêmement important. »

On assiste, à l'échelle de l'estuaire comme à celle de l'Europe, à une prise de conscience de l'importance de la culture pour le territoire : la culture, au niveau européen est « l'un des nombreux champs d'action de la politique régionale européenne. Reconnue comme vecteur de cohésion économique et sociale, elle s'affirme comme un instrument de rééquilibrage territorial »<sup>20</sup>.

Jean Blaise a su trouver un projet artistique basé sur l'évolution d'un territoire et une ambition politique de telle sorte que tous les partenaires y trouvent un intérêt.

Entre « centre » et « périphérie »

---

<sup>20</sup> [http://www.relais-culture-europe.org/site2002/f\\_fin\\_index.htm](http://www.relais-culture-europe.org/site2002/f_fin_index.htm)

L'art est devenu à Nantes un créneau d'investissement politique car l'art fonctionne comme un « emblème » c'est-à-dire un critère d'identité objet de « *représentations mentales*, d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, où les agents investissent leurs supposés et leurs présupposés, et de *représentations objectives*, dans des choses (emblème, drapeaux, insigne, etc.) ou des actes, stratégie intéressée de manipulation symbolique qui visent à déterminer la représentation (mentales) que les autres peuvent se faire de ces propriétés ou de leurs porteurs. »<sup>21</sup> Castelnuevo et Ginzburg, après avoir rappelé la prédominance du système municipal dans l'Italie de la Renaissance, précisent que l'art a représenté une « composante essentielle de l'identité municipale »<sup>22</sup> et que par conséquent le développement artistique de la ville la crédait d'un surplus de capital symbolique.

Tout se passe comme si soucieuse d'apparaître comme une grande ville attractive nationalement et internationalement reconnue, Nantes cherchait, de la même façon, à mettre en place une politique artistique tendant à encourager un art en adéquation avec celui que légitiment les instances de consécration internationales et par-là même à se faire reconnaître comme l'une d'entre-elles.

Comme le suggèrent Castelnuevo et Ginzburg, il n'est pas facile de déterminer les relations qui unissent les lieux légitimes de l'art et ceux qui les entourent. Les auteurs tentent alors de « situer les termes « centres » et « périphéries », ainsi que leurs rapports mutuels, dans toute leur complexité : géographique, politique, économique religieuse – et artistique. [...] Considéré dans une perspective plurivoque, le rapport entre centres et périphéries ne ressemble guère au tableau pacifique dressé par Kenneth Clark<sup>23</sup>. Il ne s'agit plus alors de

<sup>21</sup> Pierre Bourdieu, « L'identité et la représentation, éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région. » *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°35, novembre 1980, p. 65.

<sup>22</sup> Enrico Castelnuevo et Carlo Ginzburg, « Domination symbolique et géographie artistique dans l'histoire de l'art italien », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 40, p. 62.

<sup>23</sup> « L'histoire de l'art européen est dans une large mesure l'histoire d'une série de centres, de chacun

diffusion, mais de conflit, d'un conflit perceptible même dans les cas où la périphérie semble se limiter à suivre servilement les indications du centre. [...] L'on touche inévitablement au problème de la domination symbolique et de ses formes, ainsi que des possibilités et des moyens de s'y opposer »<sup>24</sup>. Les auteurs définissent les centres comme les lieux où « se rencontrent les conditions qui tendent à favoriser l'innovation artistique » comme « la présence d'un nombre important d'artistes et de groupes significatifs de commanditaires » ou encore « d'institutions de tutelle, de formation ou de promotion des artistes, comme de distribution de leurs oeuvres », le centre doit enfin compter « un public qui, loin d'être homogène, sera divisé en groupes, pourvus chacun d'habitudes de perception et de critères d'évaluation propres et susceptibles de se traduire en attentes et en demandes spécifiques ». Les auteurs insistent, d'autre part, sur le fait que « ne pourra être centre artistique qu'un centre de pouvoir extra artistique »<sup>25</sup> De bien des manières, Nantes tend à se rapprocher de cette définition avec notamment une école et un musée des beaux-arts renommés, un public susceptible de disposer des « habitudes de perception » favorisant la fréquentation des lieux

---

desquels a irradié un style. Pour une période plus ou moins longue, ce style a dominé l'art du temps ; il est devenu de ce fait un style international, métropolitain au centre et de plus en plus provincial à mesure qu'il gagnait en périphérie. Un style ne se développe pas spontanément dans une aire étendue. Il est la création d'un centre, d'une unité singulière d'où provient l'impulsion, ce centre peu être petit comme la Florence du XVème siècle, ou grand comme le Paris de l'avant-guerre, mais il a l'assurance et la cohérence d'une métropole » Kenneth Clark, *Provincialism*, The english association presidential adress, London, 1962, p. 3.

<sup>24</sup> Enrico Castelnuevo et Carlo Ginzburg, « Domination symbolique et géographie artistique dans l'histoire de l'art italien », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 40, p. 51.

<sup>25</sup> Ibid. p. 53.

d'exposition<sup>26</sup>, ainsi que, sur le plan extra artistique, une volonté marquée de créer une métropole de portée européenne.

Il n'est pas facile de définir le degré d'autonomie d'une métropole régionale en matière d'art contemporain tant, on l'a vu, l'espace de l'art contemporain apparaît comme un espace d'uniformisation des choix au niveau international. Néanmoins, l'objectif reste d'accéder à cet espace multipolaire pour y obtenir reconnaissance et légitimité. Reste que à l'inverse, Nantes pourrait également apparaître comme une « périphérie » au sens où l'entendent Enrico Castelnuovo et Carlo Ginzburg, c'est-à-dire comme le lieu du retard condamné à un certain suivisme vis-à-vis de centres plus légitimes.

Du point de vue politique, comme du point de vue artistique, on assiste donc à une lutte symbolique pour la reconnaissance internationale qui encourage une entraide bien comprise entre ces deux espaces qui tentent d'estomper leur caractère périphérique pour apparaître comme des espaces qui comptent, la ville et ses principaux acteurs investis dans l'art contemporain cherchent à favoriser l'émergence des conditions de possibilité d'un nouvel espace dynamique qui bénéficierait d'une légitimité au niveau international.

## Bibliographie

### Ouvrages

- Kenneth Clark, *Provincialism, The english association presidential adress*, London, 1962
- Michel David, Vincent Dubois, Guy Saez, *Les collectivités territoriales vers une politique de relations culturelles internationales ?*, Observatoire des politiques culturelles, juin 1996
- Yannick Guin, *L'engagement culturel des collectivités locales, manifeste pour une*

*nouvelle étape de la décentralisation*, éditions In-8°, Nantes, 2000.

- Alain Quemin, *L'art contemporain international : entre les institutions et le marché (le rapport disparu)*, Jacqueline Chambon/Artprice, Nîmes, 2002

- Nathalie Heinich, *Le triple jeu de l'art contemporain Sociologie des arts plastiques*, Minuit, 1998, Paris, 1998

- Raymonde Moulin, *Le marché de l'art, mondialisation et nouvelles technologies*, Domino, Flammarion, Paris, 2000

- Philippe Urfalino, *L'invention de la politique culturelle*, Hachette, coll. Pluriel, Paris, 2004

### Articles

- Pierre Bourdieu, « L'identité et la représentation, éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région. » *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°35, novembre 1980, p. 65.

- Nicolas de la Casinière, « Jean Blaise, le maître de cérémonie », *L'Express*, n° 2763, juin 2004, p. 10 du dossier spécial Nantes.

- Enrico Castelnuovo et Carlo Ginzburg, « Domination symbolique et géographie artistique dans l'histoire de l'art italien », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 40, p. 62.

- Claire Guillot (avec Geneviève Breerette à Venise, Claudine Mulard à Los Angeles et Corine Lesnes à New York), « Les artistes français contemporains s'exportent mal », *Le Monde*, édition du 11/06/05

- Pierre-Yves Lautrou « Les jeunes, Nantes, première de la classe » *L'Express* du 10/05/2004

- Emmanuel Lequeux, Stéphanie Moisson, « Biennale de Venise, le temps de la réforme », *Beaux-arts Magazine*, p.82.

- « La création a besoin de confrontation » entretien avec Yannick Guin, adjoint à la culture et Jean Louis Bonnin, directeur

---

<sup>26</sup> Rappelons ici que Nantes compte 20.5% de cadres et professions intellectuelles supérieures, 28.1% de professions intermédiaires et 17.4% d'étudiants de 16 ans et plus, CSP les plus enclins à la fréquentation de lieux culturels. Source : Recensement de la population 1999, INSEE.

général à la culture, *La lettre culturelle*, n°7,  
Import export, action culturelle  
internationale, juin 2004.

- *Nantes passion*, le magazine de  
l'information municipale, n°154, avril 2005

- « Où vit-on le mieux en France ? 1ère  
Nantes : L'indétrônable », *Le Point*,  
09/01/04, n°1634

#### Autres documents

- Directive territoriale d'aménagement  
de l'estuaire de la Loire, consultation des  
personnes publiques associées, novembre  
2003

- *Bill'art 2004, Guide des galeries Paris-  
Région Art moderne et contemporain*,  
éditions Dissonances

- Schéma de Cohérence Territorial,  
Métropole Nantes Saint-Nazaire,  
Concertation publique : Diagnostic,  
Novembre 2004